
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 24/1 (1997)

DOI: 10.11588/fr.1997.1.60742

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

l'art. L'étude se termine par l'édition (suivant les règles de la Commission Royale d'Histoire de Belgique, comme quoi un petit pays peut être grand) de neuf documents ayant trait aux fondations (amortissements, règles pour le fonctionnement du chapitre d'Autun et même le testament de Rolin) et dont on ne peut que s'étonner qu'ils n'aient pas encore été édités.

Etant moi-même en train d'écrire la biographie d'un haut fonctionnaire de l'Etat bourguignon, j'ai pris beaucoup de notes en lisant l'étude exemplaire de Hermann Kamp. Que l'auteur trouve ici un modeste témoignage de gratitude et d'estime.

Marc BOONE, Gand (Fonds National de la Recherche Scientifique / Université de Gand).

Herta-Florence PRIDAT, *Nicolas Rolin, 1376?–1462. Kanzler von Burgund im Schrifttum von fünf Jahrhunderten*, Berlin (Duncker und Humblot) 1995, 188 p. (Schriften zur Europäischen Rechts- und Verfassungsgeschichte, 13).

Pour approcher la figure du chancelier Rolin, l'auteur est partie de ce que, depuis le XV^e siècle, celui-ci a fait l'objet de nombreuses études et d'appréciations très variées. Il lui a paru nécessaire de reprendre tout cet ensemble pour déterminer quels documents ont été mis en œuvre et quels points de vue ont déterminé les jugements portés sur l'homme et son rôle. De cette enquête très consciencieuse sont ressortis des mémoires inédits (ceux de Chifflet, de Palliot) et des textes comme les deux lettres de Rolin au duc de Bavière qui sont éditées ici. Ainsi sont remis en lumière des hypothèses écartées depuis (l'origine polinoise des Rolin, ou leur ascendance nobiliaire), des témoignages controuvés, des appréciations dictées par l'esprit d'un temps. Donc toute une perspective historiographique intéressante. Mme Pridat est allée jusqu'à s'interroger sur la place que les historiens et même les encyclopédies ont réservée au chancelier.

Un dépouillement aussi poussé ne peut jamais être exhaustif. Ainsi aurait-on pu trouver une référence à Wolf-Dietrich Hänsler, *Die großen Herzöge Burgunds, Wegbereiter Europas* (Eislingen 1981), pour qui Rolin était »der Bismarck des 15. Jhdts.«, tandis que le livre de Hermann Kamp, *Memoria und Selbstdarstellung. Die Stiftungen des burgundischen Kanzlers Rolin* (Sigmaringen 1993) était trop récent pour être utilisé. Il n'était pas nécessaire de citer les réimpressions indépendamment des ouvrages réimprimés (par exemple pour la Nouvelle biographie universelle). Pour la fonction de chancelier, il eût été utile de citer le livre de Pierre Cockshaw, *Le personnel de la chancellerie de Bourgogne-Flandre ...* (1982).

Mais l'ensemble est intéressant. Le Rolin que nous voyons ressortir de cette étude est un véritable homme d'Etat, issu de la bourgeoisie de plume et très imbu de sa noblesse acquise, ayant conservé les habitudes de l'avocat, y compris l'usage de se faire payer des services rendus auprès de son maître, mais loyal envers celui-ci et accessible au scrupule (on le voit par les restitutions qu'il prescrit avant sa mort plus encore que par ses grandes fondations qui ont fait sa célébrité posthume). Minutieusement rebâtie jusque dans ses zones d'ombre, l'image du chancelier de Philippe le Bon reste attachante.

Jean RICHARD, Dijon

Holger KRUSE, *Hof, Amt und Gagen. Die täglichen Gagenlisten des burgundischen Hofes (1430–1467) und der erste Hofstaat Karls des Kühnen (1456)*, Bonn (Bouvier) 1996, 357 S., 5 ill. (Pariser Historische Studien, 44).

La cour des ducs de Bourgogne au XV^e siècle est passée à la légende par son exceptionnel épanouissement culturel. S'appuyant sur les vastes ressources de leurs territoires, en particulier les anciens Pays-Bas et leurs villes opulentes, la cour des ducs atteint une magnificence inégalée, dont témoignent encore aujourd'hui d'innombrables œuvres d'art. La cour

fut le centre du pouvoir, et par voie de conséquence du rayonnement culturel bourguignon. De nombreux chroniqueurs de l'époque se firent l'écho des fêtes, des tournois, des banquets et des »Joyeuses Entrées«. La recherche historique s'est tôt intéressée à cet aspect culturel de la vie de la cour. C'est ainsi que les œuvres de Johan Huizinga ou d'Otto Cartellieri, entre autres, fixèrent pour nous, et jusqu'à aujourd'hui, l'image des fastes de la vie à la cour des ducs de Bourgogne.

Le travail présenté ici reprend le sujet en l'abordant sous un autre aspect. Il s'appuie essentiellement sur le riche fonds d'archives que représentent les comptes de l'hôtel, et tout particulièrement les *escroes des gages*. Il s'agit de listes tenues au jour le jour, sur lesquelles figurent les noms des officiers en service ordinaire à l'hôtel du Duc, de la Duchesse ou du Prince héritier, qui se voyaient attribuer des gages pour leur propre entretien, celui de leurs serviteurs et de leurs chevaux. Parmi ces listes, qui n'apparaissent sous cette forme qu'à la cour de Bourgogne, nous avons procédé à un examen critique de celles concernant l'hôtel de Charles le Téméraire, alors Comte de Charolais, et de celles relatives à l'hôtel de sa mère, Isabelle de Portugal, dont l'hôtel de Charles était issu.

Une bonne partie des *escroes* existants s'est perdue au fil des siècles, en particulier pendant la Révolution française. En ce qui concerne l'hôtel de la Duchesse, pour les années 1430 à 1455, au total 265 documents ont été conservés. Mais le fait que l'hôtel de la Duchesse perdait son autonomie financière dès que celle-ci séjournait chez le Duc, explique une particularité qui apparaît dans les documents, à savoir que les comptes, en principe quotidiens, furent pendant de telles périodes regroupés sur plusieurs jours, voire en cas extrême sur le mois. En conséquence, les 265 pièces conservées couvrent en réalité 575 jours. Ceci correspond à 6,1% du total des jours pour lesquels on peut considérer que la Duchesse assurait l'entretien de son propre hôtel. La situation est un peu plus avantageuse pour ce qui est des documents concernant le Comte de Charolais. Dans son cas, seuls des listes quotidiennes ont été conservées. Les 356 documents couvrent 8,5% des jours compris entre la séparation de l'hôtel du Prince héritier d'avec celui de sa mère (à partir de février 1456) et le début de son règne en tant que Duc de Bourgogne (15 juin 1467).

Aux listes quotidiennes des dépenses en gages de l'hôtel on ajoutait une liste relative aux dépenses en nature liées aux charges de la cour, en particulier les victuailles et le matériel (*escroes de la dépense*). A la fin du mois ces deux *Écroes* étaient complétées par une première liste correspondant aux frais d'hébergement (*hostellage*), aux salaires des messagers (*messengeries*), aux frais de blanchissage (*buage*), etc. et une seconde où figuraient d'*autres parties*, comme les petits paiements réguliers pour les *necessitez* des menus officiers et les dédommagements pour frais de voyage lors d'une prise de service à la cour, ou de retour au domicile (*alées et venues*). D'autres sommes, qui n'étaient pas consignées dans ces listes, étaient finalement comptabilisées le 31 décembre de chaque année.

Au total, on a ici un système ingénieux de comptabilisation des frais d'entretien des hôtels. Le cadre dans lequel s'inscrivait l'organisation était fourni par les Ordonnances de l'hôtel. Il s'agit d'un plan applicable pendant une période donnée, qui ordonne les charges, nomme les personnes attachées à chaque hôtel, en précisant leurs fonctions, la durée de leur service (annuelle, semestrielle, trimestrielle) et leurs gages. Ces Ordonnances de l'hôtel témoignent de l'état idéal du personnel: ils en sont la source normative. A partir de la monétarisation complète de l'entretien du personnel, l'état réel doit être déduit des *Écroes* des gages quotidiennes.

Cette tendance croissante à la monétarisation, dont le déroulement est examiné en détail dans notre travail, peut être observée à partir des *Écroes* des gages. Si à l'origine on ne versait de l'argent que pour quelques chevaux (en frais de nourriture), peu à peu presque tous les officiers, avec leurs serviteurs et leurs chevaux, ne furent plus directement nourris par la cour mais entretenus par le paiement de gages. On paya alors par »bouche«, que ce soit celle d'un homme ou d'un cheval, une somme forfaitaire de 3 sous.

Probablement à partir de 1445 (mais nous ne pouvons le prouver sûrement qu'à partir de 1447, les archives antérieures étant manquantes) la complète monétarisation des paiements fut achevée pour le budget de la Duchesse. Avant de se décider à faire le pas, on produisit plusieurs rapports contradictoires, traitant des coûts réels de l'entretien de l'hôtel et de ce qu'il serait après adoption du paiement des gages. Dans notre étude, ces estimations sont pour la première fois comparées.

À partir de la monétarisation, les Écroes reflètent l'état réel et complet du personnel de chaque hôtel; dorénavant, les noms des dames de la cour et du personnel féminin apparaissent également. C'est ainsi qu'on peut reconnaître la hiérarchie, car le montant du paiement des gages dépend du nombre de serviteurs et de chevaux attachés à l'officier. Comme les désignations des charges ne sont généralement pas données, nous avons dû faire appel à d'autres sources pour reconstruire, à partir des listes des gages, l'état du personnel, en incluant les durées annuelles des services, de l'ordonnance de l'hôtel de Charles, comte de Charolais, datant du 1^{er} juillet 1456, et qui est perdue.

Pour ce faire nous avons examiné d'abord l'entourage du futur Duc depuis sa naissance. Nous avons utilisé à cet effet un rapport datant du début du XVI^e siècle portant sur le personnel du comte de Charolais durant ses premières années. D'autres informations sont tirées de deux Écroes mensuelles du Comte et de la Comtesse de Charolais datant de 1444 et des Écroes de la dépense des années 1450 à 1456: les dépenses en matériel furent déjà décomptées à part pour le Comte lorsqu'il ne séjournait pas avec sa mère, longtemps avant que son hôtel ne devienne indépendant, donc avant qu'une série de ses propres Écroes des gages.

La séparation de l'hôtel du Prince héritier d'avec celui de sa mère fut un processus qui se déroula en plusieurs étapes, et à la fin duquel le personnel de la Duchesse, qui se retira de la cour, était presque entièrement passé à son fils et à son épouse.

Les dernières Écroes des gages de la duchesse datent du Janvier 1456; les archives pour Charolais débutent en février de cette même année. Un examen minutieux de ces sources ne laisse aucun doute sur le fait que la première Ordonnance de l'hôtel, d'ailleurs attestée par des Chroniqueurs, entra en vigueur le 1^{er} juillet 1456. Le Comte reçut au moins 189 officiers, mais qui ne prirent pas tous leurs fonctions en même temps. Cette Ordonnance de l'hôtel reconstruite est imprimée. Le personnel le plus proche du futur Duc sort de l'ombre. La poursuite du travail de recherche sur le personnel du dernier Duc de Bourgogne se peut appuyer sur ces résultats.

Le livre se termine par une liste des Écroes des gages de la Duchesse et du Comte de Charolais avec les cotes des archives, date, lieu de séjour, noms des personnes citées dans l'entête ainsi que la somme totale des gages payés, un index des lieux d'établissement des Écroes, deux diagrammes, qui donnent la hauteur moyenne des paiements quotidiens des gages pour chacun des mois pour lesquels nous disposons d'Écroes, un index de toutes les personnes nommées dans les Écroes des gages de la Duchesse et du Comte (qui constitue également une clé d'accès pour la banque de données, à la base de ce travail), des indications relatives aux sources et à la littérature, tout comme un index des lieux et des personnes.

Holger KRUSE, Paris (présentation de l'auteur)

Christian DE MÉRINDOL, *Les fêtes de chevalerie à la cour du roi René. Emblématique, art et histoire (les joutes de Nancy, le Pas de Saumur et le Pas de Tarascon)*, Paris (Comité des travaux historiques et scientifiques) 1993, 193 S., Abb. (Mémoires et documents d'histoire médiévale et de philologie, 6).

Zu Recht hat Michel Pastoureau die höfische Gesellschaft des ausgehenden Mittelalters als eine »société suremblématisée« bezeichnet. Neue Embleme wie Devisen, *badges*,